

## Débats sur le CPE

Le débat économique manque parfois de sérénité et surtout de sérieux en France. Certains cercles politiques se sont fait une spécialité de tenter de discréditer d'emblée les auteurs d'une étude dont les conclusions ou la méthode déplaisent, en leurs prêtant de sombres arrières-pensées dans un style « conspiracy theory ». L'article paru dans le supplément du Monde Economie du 11 Avril, par Michel Husson et Thomas Coutrot à propos de l'étude de Stéphane Carcillo et Pierre Cahuc, n'est que le n-ième épisode de ces contestations systématiques d'études qui, bien que se voulant apolitiques, sont qualifiées de « classiques » ou « libérales » pour mieux éviter de débattre sur le fond : qui veut noyer son chien l'accuse de la rage.

Il faut donc rappeler quelques vérités. En matière de recherche, la science économique est une science humaine, qui n'apporte jamais de certitudes, mais uniquement des conclusions théoriques ou empiriques, plus ou moins étayées. On peut être en désaccord sur telle ou telle hypothèse, mais une fois une hypothèse posée, on obtient un faisceau de résultats dont le degré de confiance repose sur la validité des hypothèses. Le débat peut alors, de façon constructive, porter sur ces hypothèses. Lorsqu'en 2000 avait éclaté la controverse sur la mathématisation de l'économie, le rapport Fitoussi, salué par les deux camps, avait bien établi que la modélisation en économie permettait justement l'émergence d'un langage commun facilitant le débat. Ce langage n'est pas l'unique langage possible, mais il est sûrement le plus efficace. Une des alternatives, l'étiquetage de l'origine supposée des auteurs (classiques, régulationnistes, keynésiens, institutionnalistes) entraîne dans la plupart des cas une confusion (car les contours de ces paradigmes ne sont jamais clairement définis), une emphase inutile (car des paradigmes économiques distincts peuvent parvenir à des conclusions similaires, pas besoin de se réclamer de grands hommes pour réfléchir avec pragmatisme aux grandes questions contemporaines), une absence de débat (car la stigmatisation qu'entraîne le catalogage de l'adversaire supposé évite de réfléchir trop longtemps, d'autant qu'on est persuadé de soi-même détenir la vérité).

Pour illustrer le dernier point, revenons à l'article de MM. Coutrot et Husson, qui n'est pas sans paradoxes. Le premier de ces paradoxes est celui qui consiste à qualifier Pierre Cahuc et Stéphane Carcillo de libéraux, parce qu'ils utilisent un cadre théorique anglo-saxon. Les modèles en question, dits d'appariement sont anciens et ont été développés plus récemment en macroéconomie par un économiste d'origine chypriote, Chris Pissarides et danoise, Dale Mortensen, enseignant respectivement à la London School of Economics et à Northeastern University. Il convient de rappeler que ces modèles ont justement été une alternative aux modèles compétitifs (comprendre, *libéraux*) pour rendre compte de la réalité des phénomènes économiques, et ce dans la lignée des recherches d'Akerlof, de Stiglitz, de Spence et de Mirlees, pour ne citer que quatre prix Nobel récents. Intrinsèquement, dans des modèles de ce type, la dérégulation aveugle des marchés n'est pas forcément une bonne chose, et il faut étudier au cas par cas, pragmatiquement (à l'anglo-saxonne !) ce qui est bénéfique pour les économies et les hommes et femmes qui les constituent. Appeler ces modèles « anglo-saxons » et les auteurs qui les utilisent « d'économistes classiques » est donc très inattendu.

Le second paradoxe est celui qui porte sur les critiques des hypothèses plus spécifiques du modèle de Cahuc et Carcillo : on peut noter deux reproches essentiels, celui de l'absence de marché (puisque les contacts entre employeurs et chercheurs d'emplois sont aléatoires) et celle de rigidité des salaires, n'internalisant pas les changements de productivité. Ces deux critiques

reviennent à demander aux auteurs de se positionner dans un cadre compétitif à la Chicago-Minnesota. La première critique, l'hypothèse de rigidité des salaires, a certainement un effet quantitatif non nul dans les estimations de Cahuc et Carcillo, mais l'expérience de ces modèles permet de penser que le changement ne serait pas fondamental et qu'il relève surtout d'un choix de calibration. La seconde hypothèse, celles de contacts aléatoires est précisément ce qui permet de ne pas ramener la question du chômage à un problème de salaires trop élevés : la recherche en économie des trente dernières années, dont certains de ses adversaires auto-déclarés semblent avoir décroché, a montré que les problèmes d'information (dont celle de la recherche d'emploi par les salariés et de candidats de qualité par les entreprises), étaient la clé de la compréhension du monde économique moderne. Demander de rejeter cette dernière hypothèse, l'imperfection de l'information qui est celle de la « gauche de l'économie », nécessite de proposer une alternative qu'on ne voit jamais s'esquisser dans les critiques.

Troisième paradoxe, ironiser sur le succès académique des auteurs. En règle générale, les différentes sciences humaines ont progressé, dans les dernières décennies, en mettant en place des comités de lecture avec rapports anonymes par les pairs. Ce processus, comme la démocratie, est imparfait mais est aussi le moins mauvais qui puisse exister. La pratique de la recherche évaluée par les pairs impose des contraintes saines: ne pas commettre d'erreur de raisonnement, avoir à justifier ses propres hypothèses, tester la robustesse de ses résultats. Toute critique émanant de personnes refusant de se prêter au jeu de l'évaluation par les pairs ne devrait pas être prise au sérieux. Certains objectent que les grandes revues notamment anglo-saxonnes sont « tenues » par des idéologues classiques. C'est faux et archi-faux. Samuel Bowles (Santa Fe Institute) et Michael Piore (MIT), tenant de thèses hétérodoxes, publient régulièrement dans ces revues notamment l'*American Economic Review*, qui a le plus fort facteur d'impact et ces deux auteurs ont beaucoup apporté à l'analyse du marché du travail.

Dernier paradoxe, celui qui consiste à faire un procès sur les résultats d'une analyse alors qu'ils vont globalement dans le sens supposé des auteurs de la critique : le CNE n'apportera pas beaucoup d'emplois. Pourquoi dès lors un tel article critique ? Cela fait un peu penser à la doctrine de la guerre préventive, non ?

Etienne WASMER  
Chaire de recherche du Canada en économie du travail  
UQAM et Univ. Metz